

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (version du 01/09/2024)

PRÉAMBULE – CONNAISSANCE ET ACCEPTATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Toute personne participant à une formation dispensée par BRAINUPDATE est tenue de prendre connaissance du Règlement Intérieur, annexé aux présentes conditions générales des ventes.

ARTICLE 1 – PROTECTION ET TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

■ Définition et accès aux données :

Dans le cadre de l'exécution du présent accord, BRAINUPDATE peut être amené à traiter des données personnelles au sens du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et de la loi du 6 janvier 1978 modifiée dite "Informatique et Libertés". BRAINUPDATE n'accèdera et ne traitera ces données que dans la stricte mesure nécessaire à l'exécution de ses obligations contractuelles.

■ Confidentialité :

BRAINUPDATE s'engage à garantir la confidentialité des données personnelles traitées et à ne pas les divulguer à des tiers, sauf obligation légale ou réglementaire ou avec le consentement explicite du client.

■ Droits des personnes concernées :

Toute personne dont les données sont traitées dispose des droits suivants conformément au RGPD :

- ▼ Droit d'accès à ses données personnelles,
- ▼ Droit de rectification en cas d'inexactitude,
- ▼ Droit à l'effacement (droit à l'oubli),
- ▼ Droit à la limitation du traitement,
- ▼ Droit d'opposition,
- ▼ Droit à la portabilité de ses données,
- ▼ Droit de retirer son consentement à tout moment.

■ Exercice des droits :

Pour exercer l'un de ces droits ou pour toute question relative au traitement de ses données personnelles, la personne concernée peut contacter Vincent AVEDIKIAN, responsable du traitement, à l'adresse électronique mentionnée en page de garde des présentes conditions générales de vente.

■ Durée de conservation :

Les données personnelles seront conservées pour une durée n'excédant pas celle nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont traitées, sauf si des obligations légales imposent une durée de conservation supérieure.

ARTICLE 2 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

■ Propriété des supports :

Tous les supports de cours, outils pédagogiques et documents remis ou mis à disposition des participants lors d'une formation dispensée par BRAINUPDATE demeurent la propriété intellectuelle exclusive de BRAINUPDATE. Ils bénéficient de la protection légale au titre du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle.

■ Usage réservé aux participants :

Ces supports et outils sont fournis aux participants uniquement dans le cadre de la formation pour laquelle ils se sont inscrits. Ils sont destinés à leur usage personnel et ne peuvent être utilisés pour d'autres fins.

■ Interdiction de reproduction :

Le client s'engage à ne pas reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou partiellement, les supports et outils pédagogiques, que ce soit sous format papier, électronique ou tout autre moyen de diffusion.

■ Interdiction de diffusion :

Le client s'engage à ne pas diffuser, partager, distribuer ou mettre à disposition les supports et outils pédagogiques à des tiers, que ce soit gratuitement ou moyennant rémunération, sans avoir obtenu l'autorisation écrite préalable et explicite de BRAINUPDATE.

■ Sanctions en cas de non-respect :

Tout manquement aux dispositions du présent article pourra donner lieu à des poursuites judiciaires et au paiement de dommages et intérêts à BRAINUPDATE pour violation de ses droits de propriété intellectuelle.

ARTICLE 3 – ANNULATION ET REPORT**■ En ce qui concerne les formations financées personnellement :**

Toute annulation par le client doit être communiquée par écrit (courriel, lettre recommandée). Si l'annulation intervient plus de 10 jours ouvrés avant le début de la formation, 50% du montant de la formation sera facturé. Si l'annulation intervient au moins 10 jours ouvrés avant le début de la formation, 100% du montant de la formation sera facturé.

En cas d'annulation ou de report de la formation par notre organisme, le client sera informé au plus tôt et une nouvelle date sera proposée. Aucun dédommagement ne sera dû.

■ En ce qui concerne les formations financées par le Compte Personnel de Formation (CPF) :

Se référer aux conditions générales d'utilisation (CGU) de Mon Compte Formation (MCF) en vigueur à la date d'inscription.

■ En ce qui concerne les formations financées par un Opérateur de Compétences (OPCO) :**▼ Annulation par le client :**

Si le client annule la formation 15 jours ouvrés avant son début, aucun frais n'est dû. Si l'annulation a lieu 10 jours ouvrés avant le début, BRAINUPDATE peut facturer 50% du coût total de la formation, à moins que le client ne justifie d'un cas de force majeure.

Il appartient au client d'informer l'OPCO de l'annulation. Toute négociation de remboursement avec l'OPCO doit être gérée par le client.

▼ Annulation par BRAINUPDATE :

En cas d'annulation pour des raisons indépendantes de sa volonté, BRAINUPDATE préviendra le client rapidement et proposera une nouvelle date.

Si aucune date ne convient au client, BRAINUPDATE s'engage à rembourser la totalité des sommes déjà perçues.

▼ Refus de financement par l'OPCO :

Si l'OPCO refuse le financement à la suite d'une annulation, BRAINUPDATE n'est pas responsable de ce refus.

Aucun remboursement ou dédommagement ne peut être demandé par le client à BRAINUPDATE, sauf en cas de négligence prouvée de la part de BRAINUPDATE.

ARTICLE 4 – CAS D'EMPÊCHEMENT**■ Remplacement de participant :**

Si un participant inscrit à une formation ne peut y assister en raison d'un empêchement majeur (maladie, accident, etc.), il est possible de proposer un remplaçant. Ce dernier doit répondre aux prérequis de la formation et une notification écrite doit être adressée à BRAINUPDATE au moins 48 heures avant le début de la session.

■ Stage commencé :

Si un participant débute une formation mais ne la termine pas pour quelque raison que ce soit, le montant total de la formation reste dû. Aucun remboursement partiel ne sera effectué, et ce, quelle que soit la durée de la présence du participant.

■ Absence lors de la formation :

Une absence non justifiée ou non communiquée à BRAINUPDATE n'ouvre droit à aucune

compensation financière, report ou remboursement.

ARTICLE 5 – RESPONSABILITÉ

■ Exclusion de la responsabilité de BRAINUPDATE :

BRAINUPDATE ne saurait être tenu pour responsable des dégradations, dommages ou perturbations causés à des tiers ou aux propriétaires des locaux mis à sa disposition, par les participants aux formations.

■ Responsabilité des participants :

Les participants aux stages, qu'ils soient salariés des entreprises clientes ou indépendants, restent entièrement responsables de leurs actes et de leurs comportements pendant la durée des formations. Il leur incombe de réparer tout préjudice qu'ils pourraient causer, que ce soit intentionnellement ou par négligence.

■ Recours en cas de dommages :

Dans le cas où BRAINUPDATE serait sollicité ou mis en cause pour des dommages causés par un participant, ce dernier s'engage à indemniser BRAINUPDATE pour tout préjudice subi, y compris les frais juridiques éventuellement engagés.

ARTICLE 6 – LITIGES ET JURIDICTION

■ Acceptation des conditions :

L'inscription à une formation proposée par BRAINUPDATE implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales, qui prévalent sur toutes autres conditions, sauf accord écrit contraire et formellement approuvé par BRAINUPDATE.

■ Règlement des litiges :

Tout différend ou contestation relatif à l'interprétation, à l'exécution ou à la résiliation du présent accord, qui n'aurait pas trouvé de résolution amiable, sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de la ville où est domiciliée BRAINUPDATE.

ARTICLE 7 – PAIEMENT

Le paiement de la formation doit être effectué à la date limite inscrite sur la facture émise par l'organisme de formation, sans remise, par virement bancaire au profit de BRAINUPDATE. Les tarifs sont affichés sur la convention de formation ou le contrat de formation ainsi que sur le devis et la facture, soumis à la TVA au taux en vigueur. Ils couvrent la formation, le matériel pédagogique et tout accompagnement préalablement convenu.

ARTICLE 8 – CONVENTION ET CONTRAT DE FORMATION

■ Pour les clients personnes morales :

À la suite de la confirmation d'inscription, BRAINUPDATE adressera au client, représentant une personne morale, deux exemplaires de la convention de formation professionnelle. Le client s'engage à retourner à BRAINUPDATE un exemplaire dûment signé et tamponné avec le nom de la société.

■ Pour les clients personnes physiques :

À la suite de la confirmation d'inscription, BRAINUPDATE fournira au client, étant une personne physique, deux exemplaires du contrat de formation professionnelle. Le client s'engage à renvoyer un exemplaire signé à BRAINUPDATE.

ARTICLE 9 – DÉLIVRANCE D'ATTESTATIONS À L'ISSUE DE LA FORMATION

■ Attestation de participation

À l'achèvement de toute formation dispensée par BRAINUPDATE, chaque participant recevra une attestation de participation, confirmant son assiduité à la session.

■ Certification

Dans le cas où la formation inclut une certification, un document distinct sera fourni au client à l'issue de la certification.

Ce document attestera de la réussite ou de l'échec du participant à ladite certification.

ARTICLE 10 – PÉNALITÉS

Selon l'article L.441-3 du code de commerce, tout paiement intervenant postérieurement aux dates d'échéances figurant sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt en vigueur, TVA en sus. Conformément au décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012, tout retard de paiement donnera également lieu à une indemnité supplémentaire pour frais de recouvrement s'élevant à 40 Euros et les dépenses pourront être réclamées sur justification.

ARTICLE 11 – ACCESSIBILITÉ ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

■ Engagement :

BRAINUPDATE s'engage à proposer des formations accessibles à tous, y compris aux personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour répondre aux besoins spécifiques de chaque stagiaire.

■ Aménagements et adaptations :

Lors de l'inscription à une formation, nous invitons les personnes nécessitant des aménagements spécifiques à nous en informer. Une étude sera réalisée pour déterminer les adaptations possibles, qu'elles soient pédagogiques, matérielles ou organisationnelles.

■ Modifications commerciales :

Si, en dépit de nos efforts, la formation ne peut être rendue accessible, BRAINUPDATE se réserve le droit de proposer une alternative comme une formation à distance ou un report. Dans le cas où aucune solution adaptée ne pourrait être trouvée, des dispositions commerciales spécifiques pourront être envisagées.

■ Réclamations :

Tout client estimant que l'accessibilité n'a pas été assurée conformément à ce qui est stipulé dans les présentes CGV est invité à adresser une réclamation selon les modalités définies à l'article 12.

ARTICLE 12 – MÉDIATEUR À LA CONSOMMATION

Conformément aux articles L.611 à L.616 et R.612 à R.616, la médiation est offerte aux consommateurs sans frais ; les coûts associés étant supportés par les professionnels. Un consommateur peut solliciter la médiation uniquement après avoir tenté une résolution écrite directement avec le professionnel ou son service client.

ARTICLE 13 – GESTION DES ALÉAS ET DIFFICULTÉS LORS DE LA FORMATION

■ Procédure :

En cas d'aléas, de difficultés ou d'événements imprévus impactant le bon déroulement de la formation, BRAINUPDATE s'engage à agir rapidement pour minimiser les perturbations. Les détails concernant la gestion de ces situations sont décrits dans le document annexé intitulé "**procédure et traitement des aléas et difficultés**", qui est une partie intégrante de nos CGV.

■ Engagement :

Nous nous engageons à communiquer ouvertement avec le client concernant tout aléa ou difficulté rencontrée, et à mettre en œuvre les solutions appropriées telles que décrites dans la procédure annexée.

ARTICLE 14 – PLAINTES ET RÉCLAMATIONS LIÉES À LA FORMATION

■ Procédure :

Toute plainte ou réclamation, formulée de façon verbale ou écrite, pendant ou après la formation, sera traitée avec diligence et professionnalisme. La gestion de ces plaintes et réclamations est détaillée dans le document annexé intitulé "**circuit de la plainte ou de la réclamation**", qui est une partie intégrante de nos CGV.

■ **Origine des plaintes :**

Les plaintes ou réclamations peuvent être liées à des éléments organisationnels, humains, matériels ou environnementaux impactant le bon déroulement de la formation.

■ **Engagement :**

BRAINUPDATE s'engage à prendre en compte chaque plainte ou réclamation et à y apporter une réponse adaptée dans les meilleurs délais. Nous nous efforçons de trouver une solution satisfaisante pour le client tout en respectant nos engagements contractuels.